

COMMUNE DE LA BRUYERE
ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

A M

.....

Madame,
Monsieur,

En application de l'article L 1122-24 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous portons à votre connaissance que trois points supplémentaires ont été ajoutés à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal qui aura lieu le 24/1/2012 en la Maison communale de Rhisnes à 19 H 30 précises. Les deux premiers sont issus du groupe PS tandis que le dernier a été déposé par Monsieur Soutmans, Conseiller Communal ECOLO;

Ils sont libellés de la manière suivante :

1. Démission d'une Conseillère Communale

Pour raisons personnelles, Mme Martine DUCHESNE a décidé de démissionner de ses fonctions de Conseillère Communale. Le Groupe PS souhaite donc demander au Conseil de prendre acte de cette démission.

2. Désignation et installation d'une nouvelle Conseillère

Pour assurer le remplacement de Mme DUCHESNE, le Groupe PS propose de désigner Mme Anne-Catherine BUFFET qui se trouve en ordre utile au niveau suppléance et espère que son installation en qualité de Conseillère pourra intervenir lors de ce Conseil.

3. Assemblée(s) générale(s) d'Imaje :

Quelles suites le Collège compte-t-il donner aux informations recueillies lors des dernières assemblées générales d'Imaje à savoir notamment la rupture du contrat de bail avec l'ancien propriétaire et le risque financier important que cette décision de la direction fait courir à l'institution et donc aux services qu'elle assure pour notre commune ?

La Bruyère, le 18/1/2012

Le Secrétaire Communal,

Le Bourgmestre,

Y.GROIGNET

R.CAPPE